

Dossier d'inscription à la sélection d'entrée en Institut de Formation en soins Infirmiers



*CANDIDAT RELEVANT DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE*

*CANDIDAT RELEVANT DU PARCOURS
SPECIFIQUE AIDE-SOIGNANT*



IFSI
LYCÉE VALENTINE LABBÉ
41 rue Paul Doumer - BP 226
59563 LA MADELEINE
Tél. 03 20 63 02 67
Fax 03 20 63 89 98

Conditions générales d'inscription à la formation pour l'ensemble des candidats

Article L. 6311.1 du code du travail

Etre en activité (avoir un emploi ou être à la recherche d'un emploi) et avoir cotisé au moins 3 ans à un organisme de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection

EPREUVES DE SELECTION

En **entretien**, portant sur l'expérience professionnelle du candidat, noté sur 20 points, d'une durée de vingt minutes. Cet entretien s'appuie sur la remise d'un dossier permettant d'apprécier l'expérience professionnelle, le projet professionnel et les motivations du candidat ainsi que ses capacités à valoriser son expérience professionnelle.

Une **épreuve écrite**, notée sur 20 points, d'une durée totale d'une heure répartie en temps égal entre chaque sous-épreuve :

* une sous-épreuve de rédaction et/ou de réponses à des questions dans le domaine sanitaire et social, notée sur 10 point. Cette

épreuve permet d'apprécier, outre les qualités rédactionnelles des candidats, leurs aptitudes au questionnement, à l'analyse et à l'argumentation ainsi que leur capacité à se projeter dans leur futur environnement professionnel.

* Une sous-épreuve de calculs simples, notée sur 10 points. Cette épreuve permet d'apprécier les connaissances en mathématiques des candidats.

Une **note inférieure à 8/20 à l'une des deux épreuves (entretien, épreuve écrite) est éliminatoire. Pour être admis, le candidat doit obtenir un total d'au-moins 20 sur 40 aux épreuves.**

Conditions spécifiques pour les aides-soignants

Condition à remplir par les aides-soignants souhaitant s'engager dans le parcours spécifique d'accès en 2^{ème} année de formation en soins infirmiers :

* Exercer des fonctions d'aide-soignant (AS) à temps plein depuis au moins 3 ans lors des 5 dernières années, dans des conditions d'exercice variées.

* Etre en possession d'une attestation de formation aux gestes et aux soins d'urgence (AFGSU) niveau 2 en cours de validité. L'absence d'actualisation de l'AFGSU peut être tolérée à l'entrée dans le dispositif, mais cette condition devra obligatoirement être remplie à l'entrée en 2^{ème} année de formation en soins infirmiers.

* S'être porté volontaire et avoir manifesté par un engagement écrit la volonté de s'inscrire dans

un parcours raccourci et intensifié dénommé « parcours spécifique »

* Avoir présenté avec succès la sélection pour l'entrée à l'institut en formation en Soins Infirmiers (IFSI) par la voie de la formation professionnelle continue (FPC) la même année ou l'année précédant l'entrée dans le dispositif.

* Etre spécifiquement retenu et financé par l'employeur pour suivre ce dispositif se traduisant par un accompagnement soutenu au cours des 27 mois (3 mois plus 24 mois).

L'employeur et l'IFSI doivent identifier les aides-soignants qui ont le potentiel pour effectuer cette formation accélérée et densifiée parmi ceux qui remplissent les conditions d'ancienneté, en utilisant **le livret de positionnement phase 1 (remis après la sélection).**

Dans le cadre de cette sélection, l'IFSI de Valentine Labbé fait partie du regroupement des IFSI (Université Catholique de Lille, les 6 IFSI de la Croix Rouge Française des Hauts-de-France, l'IFSI de Santély et les IFSI du Hainaut-Cambrésis).

Une session de formation est ouverte, réglementairement pour un groupe de 10 à 15 apprenants. Si toutefois vous êtes sur liste complémentaire ou si la session ne peut s'ouvrir, vous pourriez être réorienté vers les autres IFSI du regroupement.

Dates à retenir

Journées Portes Ouvertes : samedi 24 janvier 2026 de 9h à 16h

Epreuves d'admissibilité :

- * Clôture des inscriptions : mercredi 14 janvier 2026 minuit
- * Date épreuve écrite : mercredi 28 janvier 2026 matin
- * Date épreuve orale : entre le 26 et le 30 janvier 2026
- * Résultats admission : vendredi 6 février 2026 à 14h

Rentrée 2025

- * Première semaine de septembre 2026

Résultats

Les résultats seront affichés à l'Institut dans lequel vous aurez passé les épreuves. Ils seront confirmés par lettre recommandée, envoyée le jour-même

3 types de résultats

- * Admission sur liste principale avec affectation définitive
- * Admission sur liste complémentaire
- * Non-admis

Vous avez jusqu'au 17 février 2025 minuit pour confirmer votre affectation et régler les droits d'inscription à la formation (tarif rentrée sept 2025 : 220 €)

Dossier médical et vaccinal

Le CPSU se charge du suivi médical et vaccinal. Conformément à la législation en vigueur, le candidat devra être à jour, à la rentrée, des vaccinations suivantes :

- * BCG
- * Tubertest
- * Diphtérie, Tétanos, Polio, Coqueluche
- * Hépatite virale B
- * Sérologie hépatite B obligatoire (Ac anti HBs, Ac anti HBc et Ag HBS)

Les Aides Financières

Bourse de formation

Accordée par le Conseil Régional sous certaines conditions

Le dossier est à déposer dès fin août sur le site du Conseil Régional

Prise en charge par l'employeur ou l'organisme de formation

Délivrée dans le cadre de la formation professionnelle continue

Informez-vous auprès du service de formation continue de votre employeur

Prise en charge des abonnements SNCF en fonction de la situation de l'étudiant

Informez-vous auprès des gares pour obtenir les formulaires à faire remplir par l'Institut au moment de la rentrée

Prêts bancaires étudiants

Informez-vous auprès des différents établissements bancaires

Frais d'étude à prévoir

Pour les candidats relevant de la Formation Professionnelle Continue

Droits d'inscription à la formation :

220 €/an (2025/2026)

Pour les candidats relevant du parcours spécifique aide-soignant

Droits d'inscription à la formation : 80 € (à régler à la confirmation d'inscription)

Tarif formation Parcours spécifique : 3 900 € (2024/2025) puis 8 129 €/an

Présentation de la formation pour les candidats relevant du parcours spécifiques aide-soignant

SEQUENCE 1 – 35H

- * Accompagnement pédagogique individualisé
- * Projet personnel et professionnel

SEQUENCE 2 – 105H

Domaine des sciences et techniques infirmiers, fondements, méthodes et interventions en lien avec les compétences 1,2,3,4 et 6 du référentiel IDE

SEQUENCE 3 – 35H

Domaine des sciences humaines, sociales, et droit en lien avec les compétences 5,6 et 7 du référentiel infirmier

SEQUENCE 4 – 70H

Domaine des sciences biologique et médicales en lien avec la compétence 4

SEQUENCE 5 – 175H

Stage de 5 semaines pour mettre en œuvre les connaissances en lien avec les compétences infirmières 1,2,3,4 et 6

Un accompagnement individualisé

Chaque soignant engagé dans le dispositif bénéficie d'un accompagnement par un formateur de l'IFSI et par un DE tuteur exerçant dans l'établissement employeur partenaire. Ce tuteur sera le partenaire privilégié de l'IFSI pendant le parcours spécifique et lors de la 2^{ème} et 3^{ème} de formation.

L'infirmier tuteur assure un accompagnement personnalisé et spécifique des candidats As à l'entrée en formation en soins infirmiers en 2^{ème} année. Cette mission est un engagement professionnel et personnel, basé sur la confiance, le respect et la bienveillance.

Durée totale : 3 mois
Soit 420 heures
Du 31 mars au 19 juin 2026

Cet imprimé est à joindre au dossier de candidature

Liste des pièces obligatoires au dossier de candidature		
1	Fiche d'inscription	☐
2	Photocopie d'une pièce d'identité	☐
3	Lettre de motivation	☐
4	Curriculum vitae	☐
5	Règlement de 80 €, sous réserve de modification, relatif aux droits d'inscription à la sélection Quels que soient les résultats de la sélection, ces droits restent acquis à l'institut	☐
6	Photocopie des diplôme(s) détenu(s)	☐
7	Attestations employeur(s) et attestations de formations continues justifiant les 3 années minimum d'activité professionnelle temps plein	☐
8	Fiche signalétique du candidat	☐
9	Deux recommandés avec accusé de réception (à vous procurer auprès de la Poste), libellés à vos nom et prénom et adresse postale, sans affranchissement et sans enveloppe	☐

Fiche d'inscription

Épreuves de sélection Institut de Formation en Soins Infirmiers

41 rue Paul Doumer
59110 LA MADELEINE
03 20 63 02 67
inscription2024@lycee-
valentine-labbé.fr

CANDIDAT		
Civilité	☐ Madame ☐ Monsieur	
Nom de famille		
Nom d'épouse ou d'usage		
Prénom(s)		
Né(e) le		À
Département de naissance		Âge
Pays de naissance		Nationalité

COORDONNEES		
Adresse domicile		
Code Postal		Ville
Téléphone domicile		Portable
Adresse mail		

DIPLÔMES (cocher et préciser l'année d'obtention)	PROFESSION EXERCÉE (cocher et préciser)
☐ BAC série _____ en _____ ☐ BAC PRO série _____ en _____ ☐ Equivalence BAC _____ en _____ ☐ Coursus universitaire _____ ☐ Aucun diplôme _____	☐ Secteur médical _____ ☐ Secteur social _____ ☐ Autre secteur _____

VOTRE SITUATION		
☐ Formation professionnelle (salarié.e)	☐ France Travail	☐ Autre
Eligible au parcours spécifique	☐ oui	☐ non
Si oui : votre employeur est-il favorable ?	☐ oui	☐ non
Si oui : le nom de l'employeur : _____		

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur ce document.

☐ J'autorise L'IFSI à afficher mes résultats de sélection sur le site Pôle Santé Valentine Labbé

À _____, le _____ Signature :

CONDITIONS D'ACCÈS ET MODALITÉS DE SÉLECTION

Arrêté du 31 juillet 2009 modifié notamment par l'arrêté du 16 décembre 2020 relatif au diplôme d'État infirmier

Candidats âgés de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation

Candidats justifiant d'une durée minimum de 3 ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection

EMPLOIS ET FORMATIONS

Période	Nom et ville de l'employeur ou du centre de formation	Emploi occupé - Formation suivie	Nombre d'heures
☐ Emploi ☐ Formation Du _____ Au _____			
☐ Emploi ☐ Formation Du _____ Au _____			
☐ Emploi ☐ Formation Du _____ Au _____			
☐ Emploi ☐ Formation Du _____ Au _____			
☐ Emploi ☐ Formation Du _____ Au _____			

Si nécessaire, compléter sur papier libre

En cas d'admission en liste principale, chaque candidat disposera d'un délai pour valider son inscription en institut

Le candidat certifie l'exactitude des renseignements fournis.

Autorisez-vous l'institut à publier vos résultats sur le site internet ifsi-ifas-valentine-labbe.fr ☐ OUI ☐ NON

Aucun résultat communiqué par téléphone

Date et signature du candidat

FICHE SIGNALÉTIQUE DU CANDIDAT - RENTRÉE SEPTEMBRE 2025 FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom de famille _____ Prénom _____

Nom d'épouse ou d'usage _____

Date de naissance _____ Âge _____

Téléphone portable _____

Mail _____

VOTRE SITUATION (cochez et complétez l'une des 4 propositions)

1. ☐ Je n'ai pas quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

2. ☐ Inscrit(e) à pôle emploi depuis le _____

3. ☐ Salarié(e) depuis le _____ Emploi _____

Du secteur public ☐ Du secteur privé ☐ ➔ préciser : CDD ☐ CDI ☐

Nom et adresse de l'employeur : _____

Notre partenaire, [GRÉTA LILLE MÉTROPOLE](#), intervient dans les demandes de financement de la formation dans le cadre des dispositifs* :

- Formation Professionnelle Continue (FPC)
- Parcours spécifique aide-soignant
- Reconversion (Pro-A)
- Compte personnel de formation (CPF)
- Compte personnel de formation de Transition Pro (CPFTP)

Contacts : Sophie BREHON, conseillère en formation : sophie.brehon@ac-lille.fr

Isabelle THERY, assistante de formation : isabelle.thery1@ac-lille.fr

Tél : 06 50 45 04 07

4. ☐ Autre situation (préciser) : _____

* Si vous n'obtenez pas votre financement, vous gardez le bénéfice de la réussite aux épreuves en sollicitant par écrit un report d'entrée en formation pour l'année suivante, sous réserve d'obtenir votre financement.